

N°233 / Septembre - Octobre 2020

Info SEYSSINS



seyssins.fr

Seyssinet-Pariset • Seyssins Saison culturelle 2020-2021

P. 10

Nouveau projet
de création artistique

P. 11-15

Budget communal
Budget du CCAS

P. 16-17

Nouveaux membres
au CA du CCAS

Respecter la tranquillité de ses voisins

Le code de la santé publique réprime les nuisances de comportements qui provoquent une gêne excessive pour le voisinage (tapage, haut-parleurs, pétards, aboiements de chiens, travaux de bricolage ou de jardinage, appareils électroménagers...)



D'une manière générale, tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Pour favoriser le bien vivre ensemble, un arrêté préfectoral, complété d'un arrêté municipal, précise les jours et horaires autorisés pour la réalisation de travaux utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (motoculteurs, tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses,...)



Bon à savoir

À Seyssins, l'utilisation de matériel bruyant pour des travaux de bricolage ou de jardinage est autorisée les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 et les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h. Ce type de travaux est donc interdit le dimanche et les jours fériés sur la commune de Seyssins. Une spécificité locale qui contribue à la qualité de vie de notre commune.

Gendarmerie : 04 76 21 55 22

Police municipale : 04 76 70 53 51

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE

Parc François-Mitterrand - 38180 Seyssins
courrier@mairie-seyssins.fr
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h, mardi de 8h30 à 12h

SERVICES MUNICIPAUX

Accueil / citoyenneté	04 76 70 39 00
État civil	04 76 70 39 03
Secrétariat général	04 76 70 39 00
Restauration scolaire	04 76 70 39 29
Services techniques	04 76 70 39 11
Urbanisme	04 76 70 39 00
Location de salles	04 76 70 39 94
Police municipale	04 76 70 53 51

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

« Le Patio » - 40, rue de la Liberté 04 76 96 03 25

BIBLIOTHÈQUE LUCIE-AUBRAC

133, avenue de Grenoble 04 76 21 48 47

DÉCHÈTERIE

0 800 50 00 27
Du mardi au vendredi de 12h30 à 18h30
Samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi de 14h30 à 19h - Du mardi au vendredi
de 14h30 à 17h 04 76 49 24 89

AUTRES SERVICES

Permanences sur rendez-vous :
Avocat conseil 04 76 70 39 00
Conseil énergie 04 76 10 00 10
Architecte conseil 04 76 70 39 02
Conciliateur (à Seyssinet) 04 76 70 53 53

NUMÉROS D'URGENCE

EDF/GDF urgence gaz	0 800 473 333
Enedis urgence électricité	09 72 67 50 38
Eau potable	04 57 38 47 95
Urgence hors horaires bureau	04 76 98 24 27
Gendarmerie	04 76 21 55 22
Aide information victimes (AIV)	04 76 21 55 22
Pharmacie de garde	0 825 74 20 30 (0,15€/min ou sur pharmadegarde.com

Pompiers	18 ou 112
Samu	15
Urgences sourds, malentendants	114
Centre antipoisons	04 76 42 42 42
SOS médecin	04 38 70 17 01
Service Local de Solidarité (SLS)	04 57 42 50 00

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



Vente

Ancien local de la Poste

La commune est propriétaire d'un local d'environ 130 m² en RDC situé au 27, avenue du Grand-Champ à Seyssins. Sol en carrelage, chauffage électrique. Commerces de proximité.

Renseignements, retrait du dossier de consultation et visite du local auprès du service urbanisme de la mairie :

04 76 70 39 11. Faire un courrier à l'attention de Monsieur le Maire - Parc François-Mitterrand - 38180 Seyssins, en indiquant le prix d'achat proposé et l'activité commerciale projetée dans une double enveloppe intitulée « Ancien local de la Poste, ne pas ouvrir ».

Date limite de dépôt des offres : mercredi 30 septembre à 17h.

Les critères de sélection seront le prix proposé à 70% et le type de projet d'installation d'activité (commerciale ou libérale à 30%).

Mise à prix : 90 000 €
(prix de réserve)

INFO SEYSSINS N° 233 /
SEPTEMBRE-OCTOBRE / 2020
Directeur de publication / Fabrice Hugel /
Rédacteur en chef / Freddy Nervesa /
Mise en page / Séverine Périllat /
Rédaction / Freddy Nervesa / Audrey Shebabo
Ont collaboré à ce numéro / UAS, LEJS,
associations seyssinoises /
Photos et illustrations /
Service communication, Michèle Vincent,
Impression et photogravure / Imprimerie Grafi,
116, avenue de la République - 38320 Bresson /
Distribution / Ville de Seyssins /
Dépôt légal / à parution n° ISSN 0999-8462 /
Tirage / 4 000 exemplaires /

Ce document est réalisé par le service communication de la ville de Seyssins
Contact : 04 76 70 39 16 ou sur
service.communication@mairie-seyssins.fr



Toutes les publications de la ville sont en téléchargement sur seyssins.fr

ÉTAT CIVIL

MAI/JUIN/JUILLET/AOÛT 2020

■ NAISSANCES

Anouck RAVE PISTONO, le 12 mars
Ethan ARTIGUE, le 16 mai
Éline MONIN, le 20 mai
Romane CARBONE, le 11 juin
Théo BOULON, le 10 août
Nathanaël BUREAU, le 12 août

■ MARIAGES

Marion DE BENEDITTIS et Fabien MARRANO, le 27 juin
Aurélien MENIER et Franck ORTA, le 4 juillet
Mylène MILLET-PERRIN et Frédéric PHAM-HUU, le 18 juillet
Noémie DURAND et Sébastien BOURBAN, le 25 juillet
Marion ROSSET et Philippe MONIN, le 22 août
Marine ACHARD-LOMBARD et Thomas BRESSIEUX, le 22 août

■ DÉCÈS

Mauricette DESCHAUX-BLANC, le 23 mai
Jean-Pierre ALLAIN, le 26 mai
Henri CHEVALIER, le 5 juin
Hélène FLÈCHE veuve COMTE, le 5 juin
Odette BUISSON veuve BAGNIS, le 6 juin
Ferdinand, Pierre CAMACHO, le 6 juin
Yves PARA, le 9 juin
Marie CHEYSSAC, le 9 juin
Odette MAZZILLI épouse DI BISCEGLIE, le 16 juin
Jeannine DELPEUCH veuve ROLLAND, le 24 juin
Jeanne, Yvonne BUTTARD veuve CONTRERAS, le 29 juin
Hervé CHABROLLES, le 12 juillet
Alexandra GAVANESCU, le 21 juillet
Maurice REY, le 24 juillet
Marcelle FOREST épouse ROUCHY, le 9 août
Rédah KARIM, le 11 août

LE MOT DU MAIRE



Chers amis,

Pour tous ceux qui ont eu la chance de prendre des vacances, c'est la rentrée ! J'espère que vous avez pu, toutes et tous, vous reposer, retrouver vos proches et faire le plein d'énergie avant la reprise. Car, vous le savez, cette année sera sans doute marquée par le Covid-19. À l'heure où j'écris ces lignes, la situation sanitaire demeure incertaine et la prudence reste de mise. Le préfet de l'Isère m'a adressé une note de rappel du contrôle des mesures de protections ainsi que des préconisations d'intensification du port du masque. À Seyssins, nous restons extrêmement vigilants et prêts à prendre toutes les mesures nécessaires si la situation se dégradait à nouveau. À ce jour, une grande partie des événements de la rentrée sont maintenus et j'en suis très heureux. Le lien social est essentiel à la qualité de vie. Mais notre attention ne doit pas se relâcher. Je sais pouvoir compter sur votre implication pour respecter les gestes qui protègent. Vous pouvez compter sur ma détermination à les faire appliquer.

L'éducation toujours une priorité. Nous avons profité de la pause estivale pour effectuer des travaux dans les écoles. Au Priou, l'extension est amorcée et un espace modulaire de qualité accueillera une nouvelle classe le temps des travaux. À Blanche-Rochas, les enfants seront accueillis dans un nouvel espace dédié au centre de loisirs.

Le soin que nous apportons à entretenir et améliorer toujours nos équipements est le fruit d'une volonté politique forte : offrir aux Seyssinois les meilleures conditions d'enseignement. Cet engagement accompagne un dynamisme communal qui ne faiblit pas puisque de nouvelles classes ouvrent dans les écoles chaque année. Aussi, dès la rentrée, nous continuerons de travailler avec les parents pour améliorer la qualité des repas à la cantine et augmenter encore la part du bio et du local dans les assiettes. J'ai d'ailleurs souhaité qu'un élu de l'équipe municipale pilote ce dossier en lien avec les adjointes à l'éducation et au développement durable. Le dialogue engagé avec notre prestataire et notre plan agricole et alimentaire de territoire vont donc s'intensifier : soutien aux agriculteurs locaux, marché bio, éducation à l'environnement... Nous ne manquerons pas de vous en informer.

La vie associative dans les starting-block. Les forums de la vie associative de Seyssins et de Seyssinet-Pariset se tiendront samedi 5 septembre. Nous vous attendrons à partir de 12h au Prisme pour vous inscrire à vos activités sportives et culturelles préférées.

Événement un peu exceptionnel à noter, le passage du tour de France à Seyssins le 15 septembre. J'aurai plaisir à vous retrouver à l'occasion de tous ces événements qui font de Seyssins une ville où il fait bon vivre. En attendant, je vous souhaite une bonne rentrée 2020.

Avec mes cordiales pensées,

Fabrice Hugelé,
maire





1// COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN / 18.06.2020

Il y a 80 ans, le général de Gaulle appelait, depuis les studios de la BBC à Londres, les Françaises et les Français à reprendre espoir, à poursuivre la lutte contre l'ennemi pour notre Liberté. Malheureusement, comme partout en France, la crise sanitaire nous a empêché de nous réunir comme à l'accoutumée pour commémorer l'Appel du 18 juin. En comité restreint, Fabrice Hugelé, maire de Seyssins, Marcel Repellin, maire de Seyssinet-Pariset, Guillaume Lissy, conseiller départemental, Robert Maeder, Président de l'ARAC, accompagnés de représentants d'anciens combattants, de jeunes conseillers municipaux et de collégiens, ont toutefois tenu à se rendre au monument aux morts de la commune pour commémorer ce grand moment de l'Histoire. Une commémoration qui s'est également faite via le site Internet seyssins.fr avec le discours prononcé par le général de Gaulle, l'affiche « À tous les Français » placardée le 5 août sur les murs de Londres et le discours de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

2// CHANTIERS ÉDUCATIFS / 29.06 AU 9.07.2020

Dans le cadre de la 3^e édition des chantiers communaux délégués à l'association Synergies Chantiers Educatifs, en coordination avec la Mission locale de Fontaine, deux jeunes de 18 ans ont repris le 29 juin leur mission interrompue en mars, en raison de la crise du Covid-19. Mise en place du chantier, peinture, finitions, nettoyage... il s'agissait de rénover un appartement de la résidence autonomie Le Belvédère, sous la houlette d'un éducateur technique de l'association. Mission accomplie pour les Seyssinois comme pour la ville qui permet chaque année à des jeunes de 16 à 21 ans résidant sur la commune de découvrir un métier et d'acquérir une expérience professionnelle rémunérée.

3//MOUVEMENTS DES ENSEIGNANTS / 2.07.2020

À la veille des vacances scolaires, les enseignants de la commune ont été conviés par la mairie à la traditionnelle réception donnée en l'honneur des professeurs des écoles et des équipes éducatives. L'occasion pour le maire, Fabrice Hugelé, la nouvelle adjointe à l'éducation, Délia Moroté, et l'inspectrice de l'Éducation nationale de secteur, Béatrice Bossennec, de féliciter l'ensemble de la communauté éducative pour le travail accompli durant cette année scolaire un peu particulière. La période de confinement a été un véritable challenge. Une période qui a nécessité une nouvelle organisation et qui a montré la capacité d'adaptation de l'Éducation nationale et l'engagement sans faille des enseignants pour l'équilibre de nos enfants. Bravo à eux. Bonne route aussi aux dix enseignants, et à Robert Canafarina, principal du collège Marc-Sangnier, qui s'en vont vers d'autres aventures.

4// SUR LES TRACES DU CASTOR / 7.07.2020

Une balade nature à la découverte du castor était organisée le 7 juillet en présence d'agents et d'élus de Claix et de Seyssins parmi lesquels, Julie De Breza, adjointe à l'environnement et au développement durable de la commune.

L'observation s'est faite à la tombée du jour depuis la digue du Drac, à l'aide d'une longue vue. Les participants ont appris à reconnaître les traces de présence de ce rongeur qui participe à l'équilibre de l'écosystème de la rivière ainsi que son habitat : le terrier hutte. Une sortie réalisée en parallèle de l'étude menée par la LPO dans le cadre des actions sur l'Espace Naturel Sensible de la colline de Comboire.





LA COMMUNE INVESTIT POUR VOTRE CONFORT

Les deux mois d'été sont toujours des moments propices à la réalisation de travaux sur la commune afin de minimiser l'impact des opérations sur votre vie quotidienne. Retour sur quelques chantiers et aménagements significatifs, notamment dans les établissements scolaires.



► École du Priou

La pose d'un bâtiment provisoire préfabriqué de 68m² a été nécessaire pour accueillir une nouvelle classe dès la rentrée scolaire avant l'extension future de l'école.

Deux modules de 5 tonnes chacun ont été transportés par camion puis déposés et assemblés sur site à l'aide d'une grue, au cours du mois de juillet.

► École Louis-Armand

Avec l'ouverture d'une nouvelle salle de classe en élémentaire, des travaux d'aménagement ont été entrepris et un abri cycles créé pour favoriser davantage la pratique des modes de déplacement doux.

Côté maternelle, les espaces de jeux intérieurs ont été réorganisés et les sanitaires modifiés pour plus de confort et de sécurité avec l'installation de dispositifs anti pince doigts.

► École Condorcet

Des travaux ont permis le réaménagement des sanitaires de l'école, avec une augmentation de la capacité des sanitaires filles et la pose d'urinoirs pour les garçons.

► École Blanche-Rochas

Ici, c'est la mise en accessibilité du bâtiment qui était au cœur des interventions avec notamment la création de trois WC accessibles aux personnes à mobilité réduite et la réalisation prochaine d'un élévateur.

Aussi, deux ouvertures ont été créées pour faciliter l'accès entre la tour, l'ancienne salle de restauration et la cour de l'école maternelle. Des changements majeurs pour le bon fonctionnement du centre de loisirs.

► Restructuration des lignes de bus

Au 31 août, un nouveau réseau de transport verra le jour sur Seyssins, avec la création de la ligne 19 et les nouveaux tracés des lignes 21 et 49. Pour accompagner cette restructuration, plusieurs chantiers ont été menés de front comme l'aménagement du nouveau terminus de la ligne 19 « Garlettes » et de quais bus pour améliorer la desserte sur Seyssins et le confort des usagers.

Pour tout savoir sur vos nouvelles lignes de bus, rendez-vous sur tag.fr

Pré inscription

Rentrée scolaire 2020-2021

La commune réalise un recensement des enfants entrant à l'école maternelle afin de préparer la rentrée scolaire 2021/2022.

Si vos enfants sont nés en 2018, merci de contacter le service éducation au **04 76 70 39 29** avant le **4 novembre 2020**.

L'inscription définitive se fera à partir de janvier 2021.

Les effectifs de la rentrée 2020-2021

855 élèves

Écoles maternelles

- Le Priou : 100 élèves // 25 par classe (une classe supplémentaire)
- Blanche-Rochas : 94 élèves // 31 par classe
- Les Îles : 32 élèves // 16 par classe
- Louis-Armand : 64 élèves // 21,5 par classe

Écoles élémentaires

- Condorcet : 155 élèves // 26 par classe
- Blanche-Rochas : 200 élèves // 28,5 par classe
- Louis-Armand : 210 élèves // 26 par classe (une classe supplémentaire)

N.B. : Chiffres au 18/08/2020

EN BREF !

Les travaux de construction de la nouvelle arche sous le pont de Catane se poursuivent jusqu'au 18 septembre 2020.

i Pour obtenir plus d'informations sur ce chantier et sur vos conditions de circulation, rendez-vous sur :

seyssins.fr
a480rondeau.fr
mobilités-m.fr



Ça coule de source

Les bassins et fontaines ont toujours été et sont encore au centre de la vie des quartiers de Seyssins. Sources de vie, de développement économique et social autrefois, on les utilise aujourd'hui plus simplement pour se rafraîchir et rafraîchir la ville.

Après avoir ouvert les bassins l'été dernier en raison de la canicule, la ville a entrepris des travaux afin de remettre en service ces éléments du patrimoine communal, chaque année de mars à novembre. Ainsi 4 bassins situés rues du Haut Seyssins, du Priou, de la Paix et place Jean de la Fontaine ont été agrémentés d'un robinet fonctionnant avec un bouton poussoir permettant de réguler l'écoulement de l'eau et ainsi éviter le gaspillage.

Les bassins et quelques 17 fontaines et robinets répartis dans les parcs, les jardins, les cimetières et autour des équipements sportifs sont alimentés en eau potable par le réseau de distribution Eaux de Grenoble Alpes. Un coût pour la commune qui peut désormais être maîtrisé tout en laissant la possibilité aux Seyssinois d'avoir librement accès à cette ressource sur une large période de l'année.

Ouverture d'une voie de covoiturage sur l'A48



Au mois de septembre 2020, AREA ouvre une voie réservée au covoiturage sur l'autoroute A48 à l'entrée de Grenoble, dans le sens Lyon / Grenoble. Cette voie débute après la barrière de péage de Voreppe et s'étend jusqu'à la bifurcation A48/RN481. Elle est située sur la voie de gauche et couvre un linéaire de 8 km. En fiabilisant le temps de parcours des covoitureurs, cette voie devient un véritable levier d'encouragement à la pratique du covoiturage. Une nouveauté en France !

Comment ça marche ?

Aux heures de pointe, à l'affichage du losange blanc sur le panneau lumineux, au-dessus de la voie, l'habituelle voie de gauche devient la voie réservée au covoiturage. Seuls les véhicules comprenant deux personnes ou plus (voiture partagée), les taxis, ainsi que les véhicules à très faibles émissions ont le droit de l'emprunter. La vitesse maximale autorisée est alors de 50 km/h sur l'ensemble des voies.

Ce nouveau dispositif a pour objectif de favoriser le covoiturage pour plus d'économie pour les utilisateurs, moins de pollution, plus de convivialité et, à terme, moins de congestion.

area-covoiturage.com

Camion vert

Pour réduire son empreinte écologique, la ville qui est désormais entrée en Zone à Faibles Emissions (ZFE) pour les véhicules de transport de marchandises, vient d'acquérir un camion éco-responsable pour le service des festivités. Un modèle roulant au gaz naturel avec une autonomie de 250 km, qui vient ainsi compléter la flotte de véhicules « verts » de la commune. **Plus propre et silencieux, il est également plus ergonomique avec sa porte latérale et plus sécurisant pour le chargement de matériel.** Une solution idéale pour les petits déplacements dans une ville apaisée !



EN BREF !

Des places bleues au Prisme

Au cours du mois de juin, une dizaine de places bleues ont été matérialisées au niveau du parking du Prisme. Ces places réglementées, **du lundi au samedi de 9h à 18h et le dimanche de 9h à 12h**, vous offrent la possibilité de stationner pendant 1h30 en apposant votre disque sur la face interne de votre pare-brise. Elles permettent donc aujourd'hui de faciliter la rotation du stationnement et de libérer des places notamment pour pratiquer vos activités et loisirs à l'espace Victor-Schœlcher.

un kit « prêt à imprimer » est disponible sur votre site seyssins.fr dans la rubrique « Au quotidien » - « Sécurité ».



Matthew Vickerman

Atelier M

Installé sur la commune depuis 4 ans, Matthew intervient pour des travaux électriques dans la région grenobloise : dépannage, petites réparations et installations pour les particuliers, avec la possibilité de réaliser de grands chantiers selon sa disponibilité.

Originaire de Nouvelle-Zélande, reconverti et formé en France, cet artisan en électricité est également socleur* et installateur d'œuvres d'art dans les musées. Une double compétence qui l'amène à voyager en France et à l'étranger et côtoyer l'univers de la culture. L'idée de proposer ses services en électricité est née d'une volonté d'ancrer plus localement son activité.

Diplômé en tant qu'Électricien d'Équipement en 2008, il a suivi un parcours en électricité notamment chez SFIE à Saint-Egrève, en passant par l'électricité tertiaire, l'installation de systèmes solaires photovoltaïques ou encore la détection incendie chez SASIC à Montbonnot.

Remplacer un tableau électrique, installer de nouvelles prises, ajouter une lampe de jardin, réaliser une extension, alimenter un sauna, rénover et mettre en conformité une installation électrique... le Seyssinois peut intervenir à tous les niveaux. Et en toute sécurité pour le client puisque ses travaux sont couverts par une assurance décennale.

Le + ? Travail professionnel, prix raisonnables et service de proximité sont les atouts de ce nouvel artisan installé dans votre commune. Les chèques emploi services sont acceptés pour de petites interventions.

*Le soclage est l'art de soutenir et présenter une œuvre à l'aide de matériaux comme le métal ou le bois.

① ATELIER M – TRAVAUX ÉLECTRIQUES

Tél. : 06 18 45 50 91

Mail : mattvickerman@hotmail.com

Site : <https://ateliermatt.wixsite.com/website-1>

Nikita Bal

Ostéopathe D.O

Diplômée en juin 2018 de l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lyon, Nikita a installé son cabinet aux Menuires en Savoie, d'où elle est originaire. Station de ski oblige, la jeune fille a développé une expérience en traumatologie en direction des sportifs aussi bien l'hiver que l'été et auprès des locaux, dans le suivi de toute la famille.

Souhaitant compléter sa pratique en milieu urbain et pouvoir échanger avec d'autres praticiens, elle collabore depuis le mois de mai, en fin de semaine, avec la kinésithérapeute et ostéopathe Anne-Sophie Santelli-Peters et son collègue ostéopathe Olivier Morel. Ici, elle retrouve les avantages de la ville pour l'approche pluridisciplinaire du métier tout en étant au cœur d'un environnement de montagne.

Travaillant sur l'équilibre du corps, elle peut aider à retrouver l'origine de certains blocages, prévenir les douleurs, soigner les gênes du quotidien et orienter vers des professionnels de santé si nécessaire. Au fil des séances, la thérapeute crée une relation de confiance avec ses patients pour qui les bénéfices peuvent être apportés à chaque âge de la vie !

Le + ? Spécialisée en pédiatrie, Nikita saura soulager les petits maux de la grossesse, assurer le suivi du nouveau-né et le bon déroulement des différentes étapes du développement psychomoteur de l'enfant.



① NIKITA BAL, OSTÉOPATHE D.O

Consultation les vendredis et samedis sur RDV

RDV : 06 31 41 34 76 ou au 09 83 73 40 50

www.clicrdv.com/kine-nouvel

Facebook : @Nikita Bal Ostéopathe D.O Seyssins

// SOUTIEN AUX ENTREPRISES //

Suite à l'impact de la crise sanitaire sur les commerces et activités de Seyssins, le conseil municipal a voté le 20 juillet 2020, une exonération partielle de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE). Cette taxe concerne les entreprises disposant de supports publicitaires fixes visibles à la circulation publique. Elle varie selon les caractéristiques des supports (enseignes, préenseignes, dispositifs publicitaires). **Une exonération de 15 % sera donc appliquée pour l'année 2020.**

Expérimentation

La collecte des déchets alimentaires en test à Pré Nouvel



©Grenoble-Alpes Métropole-Lucas Frangella

Les déchets alimentaires représentent plus de 30% du poids de nos ordures ménagères. Dans la métropole, cela équivaut à 27 000 tonnes par an, soit environ 60 kilos par habitant. Ces déchets alimentaires sont une ressource valorisable. En produisant un compost de qualité, ils retournent à la terre et permettent de faire pousser localement de nouveaux fruits et légumes. Fin septembre, l'EcoQuartier de Pré Nouvel sera équipé de 8 points d'apport volontaire à proximité des conteneurs existants, collectés chaque vendredi par les

équipes de Grenoble-Alpes Métropole.

Quelles sont les consignes de tri ?

Préparations de repas, restes de repas, produits alimentaires périmés sans emballages, sachets de thé, filtre et marc de café... Les consignes sont les mêmes que celles données aux autres habitants qui bénéficient déjà de la collecte des déchets alimentaires à Seyssins. Toutes les consignes sont disponibles sur le site de la Métropole : grenoblealpesmetropole.fr

Par ailleurs, des messagers viendront

à la rencontre des habitants en porte-à-porte dans chacune des copropriétés pour remettre un kit de tri (bio-seau, des sacs compostables...) et un guide des consignes de tri.

Quel est le devenir des déchets alimentaires collectés ?

Les déchets alimentaires triés sont acheminés vers le centre de compostage situé à Murianette où ils seront transformés en compost ensuite épanché sur les surfaces agricoles de la vallée du Grésivaudan. À partir de 2021, les déchets alimentaires seront également valorisés en biogaz grâce à la nouvelle unité de méthanisation actuellement en construction à Murianette.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Grenoble-Alpes Métropole recherche des bénévoles pour gérer un site de compostage partagé dans l'EcoQuartier de Pré Nouvel. Si vous êtes intéressés et motivés pour valoriser vos déchets, n'hésitez pas à contacter les services de la Métropole au 0800 500 027.



Julie de Breza (à gauche), adjointe à l'environnement et au développement durable, et Hélène Brailon (à droite), conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, ont tenu à remercier les jardiniers du Belvédère pour leur participation à l'embellissement du quartier et au développement de la biodiversité.

Jardin à la seyssinoise

Il a y bientôt trois ans, la commune de Seyssins mettait à disposition des riverains, un carré de terre pour le lancement d'un jardin partagé dans le secteur du Belvédère. Le temps et le travail des jardiniers ont fait leurs œuvres.

Désormais, c'est un véritable écrin de verdure où poussent carottes, salades, aubergines, courgettes, tomates, fraises, framboises, herbes aromatiques et autres fleurs... qui a pris place au coeur du quartier du Centre. 4 familles, soucieuses de travailler de manière naturelle dans le respect de l'environnement, s'échangent conseils et s'activent quotidiennement pour récolter le fruit de leur travail.

Grâce à la mise en place d'une arrivée d'eau et d'un récupérateur d'eau pluviale par la mairie, et de composteurs par la Métropole, les jardiniers en herbe s'adonnent au désherbage manuel et à la plantation de leurs plants dans une ambiance tout à fait conviviale, favorable au maintien du lien social.

« Petites lectures au creux de l'oreille »

C'est le nom du nouveau projet de création artistique collaboratif et interactif mené conjointement par la bibliothèque municipale Lucie-Aubrac, le pôle culturel de la ville et le Centre Communal d'Action Sociale. Un projet intergénérationnel, avec l'artiste plasticien local Eric Margery, en résidence sur la commune, pour lire, écouter, découvrir, partager, créer...

Quel est le concept ?

Il est simple. L'objectif est de concevoir ensemble, adolescents à partir de 11 ans, personnes âgées, lecteurs de tous âges, une ou des boîtes à histoires itinérantes à partir du fonds de la bibliothèque municipale. Ces objets permettront à toutes et à tous d'écouter des coups de cœur, des suggestions d'ouvrages pour sensibiliser à la lecture et aux différents champs culturels. Il s'agira donc d'ouvrir grand nos écouteurs pour découvrir des expériences de lectures, de films ou de CD au travers de ces installations sonores.

Comment ça marche ?

Deux groupes seront créés. Un groupe de personnes âgées et un groupe d'adolescents. Chaque participant choisira une œuvre avant d'échanger ensemble, d'écrire son avis, de laisser libre cours à son inventivité et à sa créativité, et enfin... de réaliser le « Pitch » qui sera au final enregistré au format audio et intégré dans

la boîte à histoires. Un vrai parcours créatif, puisque l'enregistrement sera accompagné d'une illustration originale (collage, dessin, peinture...) liée à chacune des histoires.

Ce projet sera enrichi par des rendez-vous communs organisés autour d'événements culturels tout au long de la saison.

Quand est-ce qu'on commence ?

Les rendez-vous auront généralement lieu un jeudi par mois.

- **Octobre 2020** : présentation du projet à la bibliothèque
- **Novembre et décembre 2020** : choix et lecture de l'ouvrage
- **Janvier 2021** : échanges et partages sur l'ouvrage choisi
- **Mars 2021** : démarrage des ateliers d'écriture avec les seniors et les ados
- **Avril 2021** : début de l'enregistrement audio et de la création des boîtes itinérantes
- **Juin 2021** : installation des boîtes à histoires sur la commune



Si vous êtes intéressés et souhaitez vous lancer dans cette aventure interactive, **rendez-vous le jeudi 8 octobre à la bibliothèque municipale Lucie-Aubrac pour une présentation détaillée de ce projet.**

- Pour les seniors, rendez-vous à 17h
- Pour les ados, rendez-vous à 18h

Inscriptions avant le 8 octobre au 04 76 21 48 47 pour rejoindre le groupe ados, et au 04 76 96 03 25 pour rejoindre le groupe seniors



Un nouveau projet plein de saveurs

Après le projet de l'année dernière sur le thème du sport et de la nature, après la crise sanitaire sans précédent que nous avons traversée, la bibliothèque municipale Lucie-Aubrac a décidé de vous faire plaisir et de faire place à plus de légèreté en proposant une thématique qui vous fera saliver.

En effet, le fil rouge de la saison n'est autre que la gourmandise. Entre dévorer des bons petits plats, sains, équilibrés, pleins de saveurs et dévorer un livre, il n'y a qu'un pas !

Tout au long de l'année, la bibliothèque vous a donc concocté de nombreux événements pour les familles, pour les scolaires, ou encore pour les tout-petits à base de lectures gourmandes, de temps d'échanges, d'ingrédients sucrés comme salés. Autant de zestes de créativité qui vous donneront l'envie de grignoter.

Le plus ? Un « voyage lecture » embarquera les enfants des classes d'élémentaires dans un projet pédagogique, alliant lectures, jeux et créations artistiques qui les mènera vers l'exposition de leurs œuvres à la fin de l'année scolaire.

Budget 2020

Un budget exigeant dans un contexte particulier

Le 20 juillet dernier, après un long confinement, la nouvelle équipe municipale en place votait le premier budget du mandat 2020-2026.

Un budget 2020 approuvé après les élections municipales, pour que les nouveaux élus locaux soient véritablement et tout de suite en action pour les habitants. En voici les grandes lignes.



En chiffres

Section de fonctionnement : **10 305 035 €**

Section d'investissement : **3 808 301 €**

Budget global : **14 113 336 €**

S'adapter sans cesse et s'améliorer toujours

La baisse significative des dotations de l'État aux collectivités territoriales n'est plus une nouveauté. La commune a adapté sa stratégie financière à ces contraintes. Une bonne maîtrise budgétaire a ainsi permis à la commune de poursuivre ses actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie des Seyssinois et de renforcer encore son épargne nette sans avoir recours à l'augmentation des taux d'imposition communaux. Et ce, depuis 2006 ! Une ligne directrice forte également portée par l'équipe municipale en place.

Maîtrise des dépenses et investissements à la hausse

Au cours des dernières années, le dynamisme de Seyssins a eu pour conséquence une augmentation progressive de sa population. Pour répondre aux nouveaux besoins en termes de poli-

tiques éducative, sociale et environnementale, la ville a ainsi fait le choix d'optimiser sa gestion financière et de revoir son organisation interne pour une plus grande maîtrise de ses dépenses de fonctionnement. Une modernisation managériale qui a contribué au maintien d'un niveau de service de qualité à la population.

« L'environnement et le cadre de vie des Seyssinois, sont aussi au coeur de notre politique budgétaire »

la solidarité en faveur des aînés et des publics vulnérables. « 20 000 euros de subvention supplémentaires sont cette année alloués au CCAS pour les aides sociales et le lancement de l'Analyse des Besoins Sociaux, outil indispensable pour connaître les besoins réels des personnes en difficulté. »

Côté investissement, la commune poursuivra cette année 2020 ses actions en faveur de l'éducation et de la jeunesse avec notamment de nombreux aménagements dans les écoles de la com-

mune. En exemple, l'extension de l'école du Priou qui accueille dès cette rentrée de septembre une nouvelle classe. Une attention particulière est également portée au confort d'accueil des élèves et à la qualité de la restauration scolaire.

« L'environnement et le cadre de vie des Seyssinois, sont aussi au coeur de notre politique budgétaire » indique Nathalie Marguery. À ce sujet, des efforts sont engagés pour apporter plus de vert sur la commune, avec la plantation d'arbres dans l'ÉcoQuartier de Pré Nouvel, dans les écoles ou encore dans les lieux publics. Il en sera de même quant à l'aménagement et la sécurisation des voiries communales.

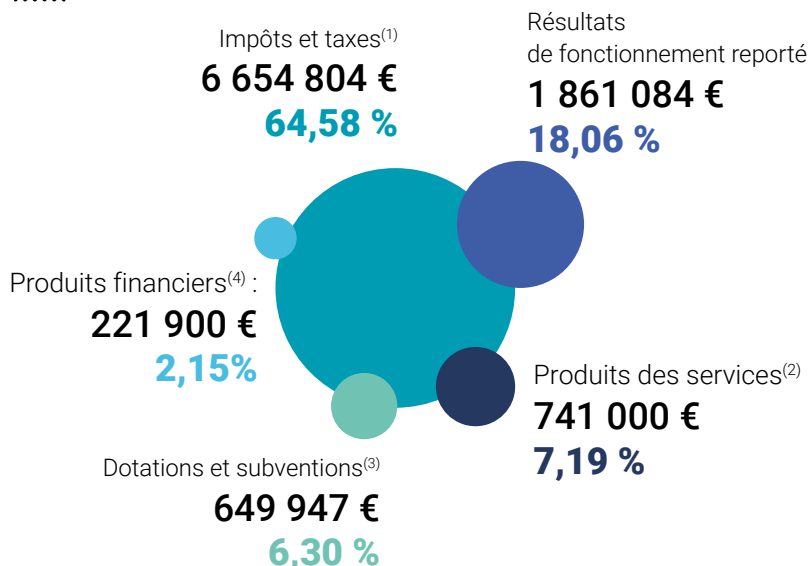
La lutte contre les déperditions énergétiques et la baisse des consommations des fluides est également un sujet prioritaire. Ainsi une enveloppe budgétaire est consacrée à l'étude d'une rénovation prochaine du gymnase Jean-Beauvallet pour permettre aux associations et à ses membres de pratiquer leurs disciplines respectives dans des conditions optimales.

Budget de fonctionnement

10 305 035 €



Recettes de fonctionnement



28,8%
du budget de fonctionnement est alloué à l'éducation, à la jeunesse et aux sports

25,8%
du budget de fonctionnement est alloué à l'amélioration de votre cadre de vie et à l'environnement



Dépenses de fonctionnement



Éducation, jeunesse et sports : **2 445 000 €**



Cadre de vie - Environnement et développement durable : **2 189 200 €**



Solidarités : **771 000 €** (voir budget du CCAS en page 15)



Culture / Information : **734 700 €**



Sécurité publique : **152 600 €**



Administration et service aux usagers (citoyenneté, urbanisme, services généraux) : **1 176 460 €**

+ 118 800 €

Atténuations de charges

+ 20 400 €

Reprises sur provisions

+ 18 700 €

Autres produits⁽⁵⁾

+ 9 400 €

Opérations entre sections

+ 9 000 €

Produits exceptionnels

⁽¹⁾ Taxe d'habitation et taxe foncière

⁽²⁾ Cantine, bibliothèque...

⁽³⁾ Dotations et subventions de l'État, de la Métro, de la Caf...

⁽⁴⁾ Fonds de soutien de l'Etat

⁽⁵⁾ Loyers



La dette toujours en baisse

La maîtrise d'un taux d'intérêt moyen à 1,15 %, la sécurisation des échéances de remboursement et une politique de développement de la commune ont pour conséquences une diminution du ratio de la dette par habitant. L'endettement par habitant est en baisse chaque année (la dette par habitant est inférieure à la moyenne des communes de même strate). Ce qui permet ainsi de conserver une stabilité financière propice au financement et à la réalisation de nouveaux projets d'investissement.

N.B. : À ces dépenses sont ajoutés les mouvements comptables tels que les amortissements, la gestion de la dette, les mouvements exceptionnels... pour un total de 1 016 600 €.

Fonctionnement : les subventions aux associations

780 592 €

Cette année des subventions supplémentaires ont été allouées aux associations seyssinoises et associations partenaires de la commune.

- ▶ La ville de Seyssins a souhaité leur apporter plus de moyens. LEJS (Loisirs Enfance et Jeunesse à Seyssins), association en charge de l'animation des temps périscolaires et extrascolaires des enfants, voit ainsi sa subvention augmenter d'environ **15 000 €**.
- ▶ Une enveloppe de près de **6 000 €** a été consentie à titre exceptionnel à des associations en soutien au bon fonctionnement de leurs activités.
- ▶ Nouveauté, une enveloppe budgétaire a été allouée à des associations environnementales comme France Nature Environnement (ex Frapna Isère) et au Tychodrome, centre de sauvegarde de la faune sauvage en Isère, pour leur travail en faveur du maintien et du développement de la biodiversité à Seyssins.

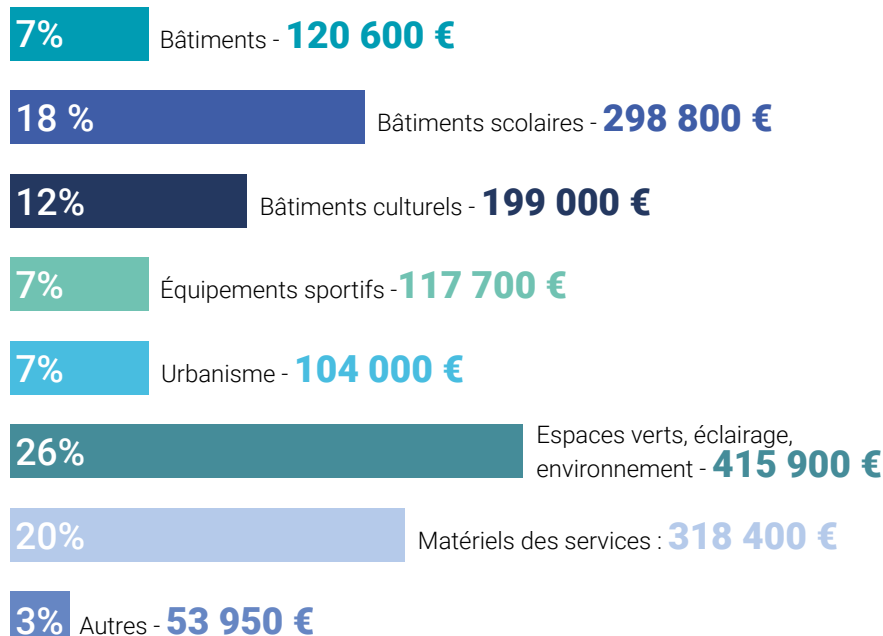
Les subventions par secteurs

- ▶ Jeunesse (LEJS) : **515 000 €** (dont 180 000 € provisionnés en l'attente d'une évaluation de l'impact du Covid-19)
- ▶ Scolaire : **18 700 €**
- ▶ Sports : **75 000 €**
- ▶ Culture : **142 900 €**
- ▶ Autres : **28 900 €**

Une subvention est également accordée au Centre Communal d'Action Sociale à hauteur de 771 000 euros, soit 20 000 euros de plus que l'année 2019, en raison de l'impact du Covid-19.

Budget d'investissement 3 808 302 €

Dont programme d'équipements nouveaux par secteurs d'activités



Budget annexe

Salles communales

**Fonctionnement :
225 600 €**

**Investissement :
119 087 €**

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, les locations de salles aux particuliers et professionnels ont dû être annulées entre le 17 mars et le 10 juillet.

Un manque à gagner qui a pour conséquences directes la baisse du budget de fonctionnement **(-23,23 %)** et du budget d'investissement **(39,61%)** pour cette année 2020.

N.B. : Pour rappel, le budget annexe des locaux commerciaux a été repris dans celui des locations de salles en décembre 2018.

Les investissements majeurs

Écoles, environnement, vie associative...



LE CONFORT ET L'ACCUEIL DES ÉCOLIERS

► Création d'une 4^e classe et aménagement de la cour de l'école maternelle du Priou (plantation d'un arbre, reprise des enrobés et remplacement de la clôture existante) pour un montant de **55 000 €**

► Réorganisation des espaces périscolaires et la mise en accessibilité de l'école maternelle Blanche-Rochas - **125 000 €**

► Agrandissement et la réfection des espaces sanitaires à l'école élémentaire Condorcet - **30 000 €**



LA RÉNOVATION DES VOIRIES ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

► Travaux d'étanchéité des gradins des tribunes René Gay, mise en accessibilité et remplacement de la chaudière - **68 000 €**

► Lancement des études pour la rénovation type BBC (Bâtiment Basse Consommation) du gymnase Jean-

Beauvallet pour limiter les déperditions thermiques et plus de confort pour les usagers - **50 000 €**

► Participation de la commune aux travaux métropolitains d'aménagement de places PMR (personnes à mobilité réduite) au niveau du parvis du centre culturel Montrigaud, d'aménagements de sécurisation de la voirie, d'enfouissement de réseaux électriques et téléphone rue du Loup et rue des Gaveaux - **150 000 €**



LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

► Inventaire de la flore et travaux sur les chemins de la colline de Comboire, classé Espace Naturel Sensible (travail en collaboration avec la ville de Claix) - Aménagements spécifiques pour la protection de l'alyte accoucheur - **28 000 €**

► Acquisition de véhicules électriques et au gaz pour le service des espaces verts et les services techniques - **110 000 €**

► Poursuite de la campagne de plantations d'arbres sur la commune - **60 000 €**

► Remplacement des sources lumineuses par des éclairages LED plus économiques - **50 000 €**

N.B : 267 000 €, correspondant aux restes à réaliser, sont à ajouter au budget d'investissement. Un montant qui correspond aux dépenses engagées en 2019, non payées au 31 décembre de l'exercice précédent. Le montant concerne des travaux d'aménagement dans les équipements publics ou encore l'achat de mobilier pour les écoles de la commune.

Budget du CCAS

Se donner les moyens d'être solidaires

Avec le nouveau mandat 2020-2026, la ville de Seyssins a dans l'obligation de procéder, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale, à une Analyse des Besoins Sociaux. Cette ABS, est un outil au service du développement du territoire et une aide précieuse à la prise de décision quant à l'application des politiques en faveur des familles, des personnes âgées, des jeunes et des personnes en situation de handicap. Pour mener à bien ce projet la commune a ainsi alloué 20 000 euros de subvention supplémentaire au CCAS.

Une augmentation de 32 % de l'enveloppe allouée aux aides sociales a été prévue au regard de l'impact financier de la crise sanitaire sur certaines familles seyssinoises.

Seyssins, ville solidaire !

Budget annexe

Résidence autonomie Le Belvédère

Fonctionnement :

224 550 €

128 150 € // Frais de structure (locations, assurances...)

55 000 € // Dépenses d'exploitation courante (fournitures, repas...)

41 400 € // Personnel accompagnant

Investissement :

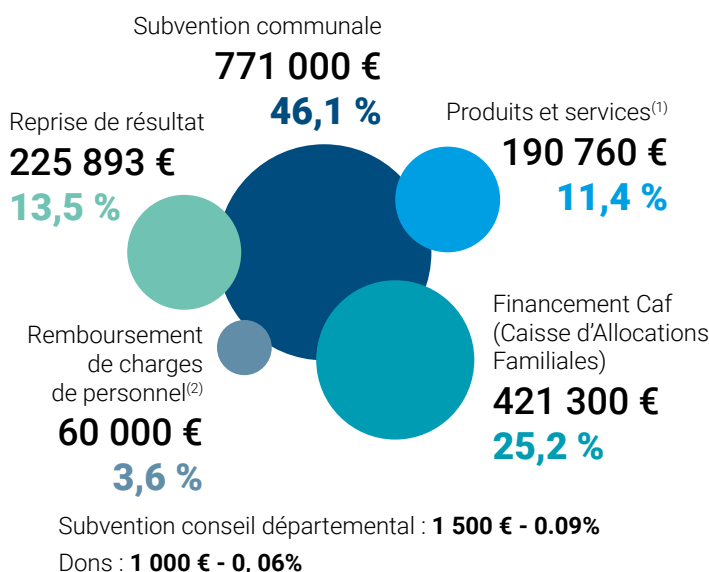
24 424 €

Cette somme comprend le matériel et outillage, les cautions, le matériel électroménager...

Budget de fonctionnement

1 671 453 €

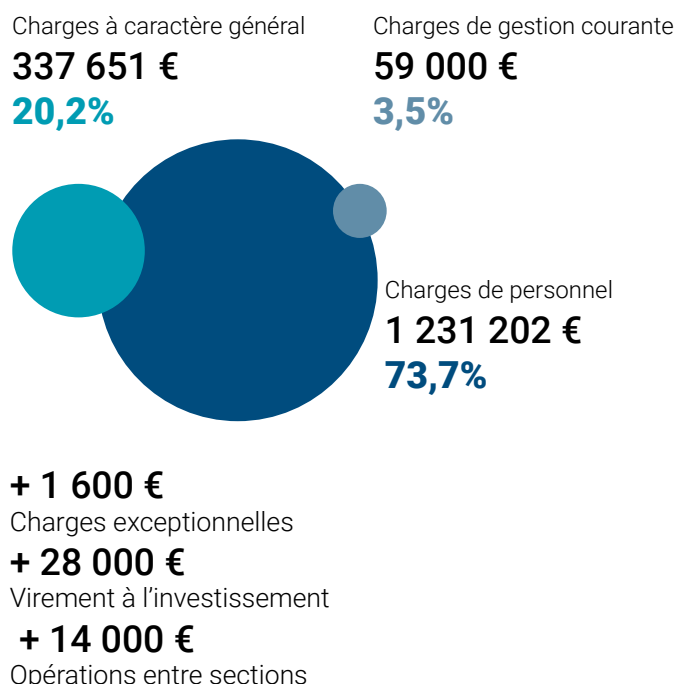
Recettes de fonctionnement



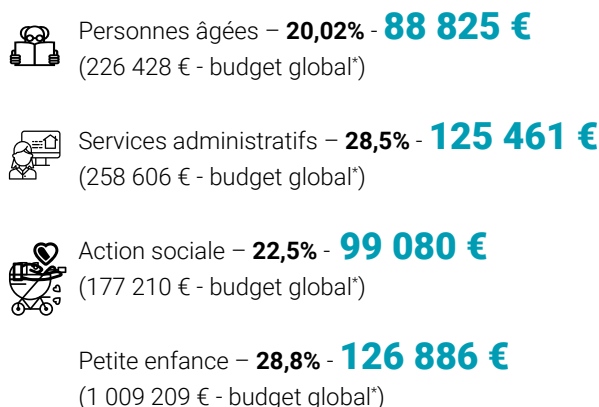
(1) : Portage des repas et multiaccueil

(2) : Mise à disposition d'agents à la résidence autonomie Le Belvédère et remboursement d'assurances sociales

Dépenses de fonctionnement



Les dépenses par secteur d'activités



* Inclus la masse salariale du personnel concerné.

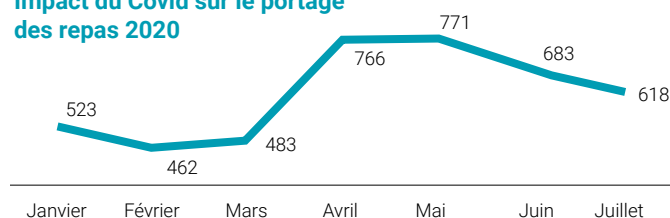
Focus sur le portage des repas

7 760 repas ont été portés à domicile en 2019 (644 repas par mois en moyenne).

Ce service, s'adressant à toutes les personnes limitées dans la réalisation de leur repas, a vu son activité décoller en mars 2020 en raison de la crise du Covid-19.

Un appel à la solidarité qui a augmenté de 19,34 % par rapport à la moyenne mensuelle de 2019, pour lequel les services du CCAS ont répondu présent pendant toute la durée du confinement et encore aujourd'hui.

Impact du Covid sur le portage des repas 2020



Conseil d'administration du CCAS

De nouveaux membres

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est administré par un conseil d'administration composé en nombre égal de membres élus par le conseil municipal en son sein, et de membres non élus nommés par le maire, président de droit du CCAS. Une parité qui permet d'associer des représentants de la société civile à l'élaboration des projets du CCAS.

À Seyssins, pour garantir une plus grande représentativité, notamment des conseillers de l'opposition, 16 membres se tiennent à la table du conseil d'administration (contre 8 au minimum).

Se réunissant en moyenne une fois par mois, les membres de l'établissement public autonome ont pour missions importantes d'animer, de budgéter et de délibérer notamment sur les actions relatives aux aides sociales, aux personnes âgées et à la petite enfance.

Avec l'installation récente du nouveau conseil municipal de Seyssins, le conseil d'administration du CCAS a ainsi été renouvelé.

À noter

Le code de l'action sociale et des familles précise que 4 catégories d'associations doivent être obligatoirement représentées au sein du conseil d'administration (un représentant des associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant de l'union départementale des associations familiales, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département, un représentant de personnes handicapées du département).

Retrouvez ici le visage des 16 membres du nouveau Conseil d'Administration.



► **Fabrice Hugelé**
Maire et Président
du CCAS



► **Sylvain Cialdella**
Adjoint aux affaires
sociales
et Vice-Président
du CCAS



► **Josiane de Reggi**
Adjointe au maire
en charge des
ressources humaines,
de l'emploi, de
l'insertion et de
l'administration
générale



► **Françoise Collot**
Conseillère
municipale déléguée
à la petite enfance



► **Hélène Braillon**
Conseillère
municipale déléguée
aux personnes âgées



► **Samia Karmous**
Conseillère
municipale déléguée
à l'inclusion et à
l'égalité des chances



► **Yves Donazzolo**
Conseiller municipal
délégué au réseau
de santé et aux
questions de santé



► **Bernard Lucotte**
Conseiller municipal
d'opposition



► **Isabelle Boeuf**
Conseillère
municipale
d'opposition



► **Marie-Christine Thepaut**
Représentante
d'associations
d'insertion et de lutte
contre l'exclusion
(CODASE)



► **Stéphane Erismann**
Représentant
d'associations
familiales (UDAF)



► **Fabien Sauter-Starace**
Représentant
d'association
de personnes
handicapées
(Envol Isère Autisme)



► **Marc Deprez**
Représentant
d'associations de
retraités (Génération
Mouvement/Ainés
Ruraux)



► **Michèle Gallin**
Membre nommée



► **Marie-Odile Marras**
Membre nommée



► **Monique Samyn-Furnon**
Membre nommée



► **Michèle Demeure**
Membre nommée

Conférence

« Être acteur de son cœur »

En partenariat avec l'association Brain'Up, le CCAS organise une conférence ouverte à tous, pour mieux connaître les principes du fonctionnement du cœur et sensibiliser sur l'impact des facteurs à risque.

Pour approfondir cette thématique, trois ateliers aborderont les risques associés aux excès de sucre, de gras et de sel, les trois familles d'activités physiques essentielles pour se maintenir en bonne santé et les mécanismes sous-jacents au stress pour mieux le gérer, avec entre autres, des techniques de relaxation et de respiration.

Une manière de bien commencer la rentrée !



Retrouvez le programme des activités du pôle seniors pour les mois de septembre et d'octobre sur seyssins.fr/agenda

Conférence :
Mardi 6 octobre à 14h
Ateliers :
Mercredi 4, 18 et 25 novembre de 9h30 à 11h30
📍 Salle Marius Roche - Le Patio
Sur inscription : 04 56 40 88 39
anne.warin.ccas@mairie-seyssins.fr

Connaissez-vous France Bénévolat ?

Si vous êtes à la recherche de missions bénévoles, l'association vous propose de vous mettre en relation avec des structures associatives.

Elle vous aidera à trouver une mission fidèle à vos compétences et à vos souhaits. L'objectif est de transformer votre désir d'engagement en expérience épanouissante pour vous et utile pour les associations. Si vous êtes une association, France Bénévolat vous accompagnera dans la recherche de bénévoles et vous aidera dans la construction de projets.

France Bénévolat Grenoble-Isère
04 76 87 31 82
grenoble-isere@francebenevolat.org
grenoble-isere.francebenevolat.org

Scrabble

SEYSSINS JEUX

Dans une ambiance conviviale et sympathique, le club de scrabble de Seyssins vous accueille **le lundi à 19h45, le jeudi à 13h45 et 16h, salle de jeux de l'espace Victor-Schœlcher** (initiation, partie et perfectionnement en mode duplicate)

Contact :

06 60 65 68 70 / 06 98 64 48 52



Programme de la rentrée

COURS DE LANGUES

Les cours de langues en anglais et espagnol reprendront mi septembre à la Maison Des Associations.

Au programme :

► Anglais pour enfants de 5 à 10 ans, anglais pour adultes de débrouillés à très bon niveau, anglais conversations de débrouillés à très bon niveau.

Une nouvelle professeure remplacera Valéry et Jane désormais retraitées.

► Espagnol pour niveau faux débutant à niveau élevé.

Inscriptions samedi 5 septembre au forum de la vie associative au Prisme de Seyssins et lundi 7 septembre de 17h à 18h à la Maison Des Associations.

Contact : aldo.visona@orange.fr



Rentrée 2020-2021

LA MAIN ET L'OUTIL - ASSOCIATION DE TAPISSERIE

Des places sont disponibles à la rentrée avec 2 nouveaux animateurs, le lundi et le jeudi.

Christine Vaichère, animatrice depuis la création de l'association part en retraite en cette fin d'année. Nous aurons l'occasion de la remercier à l'automne avec les nombreux-ses tapissiers-eres qu'elle a formés durant ces années.

Nous vous proposons de nous retrouver le 5 septembre au forum de la vie associative au Prisme.

Si vous souhaitez plus de renseignements vous pouvez nous laisser un mail : lamainetloutil@laposte.net

Adhérez au club cyclo

SEYSSINS CYCLOTOURISME

Sacré Covid, il a bousculé tous nos plans, impossibilité de pratiquer notre activité pendant deux mois mais reprise en groupes de 10 dès l'autorisation gouvernementale, annulation de nos séjours et voyage itinérant mais report de l'intégralité de nos projets en 2021.

Le 5 septembre, venez nous rencontrer et vous renseigner pendant le Forum des Associations au Prisme de 13h à 17h.

Il y a 100 bonnes raisons d'adhérer à un club cyclo, voici les principales :

- Etre assuré par votre licence FFVélo
- Intégrer un groupe d'amis, rouler en toute convivialité
- Participer chaque week-end à des randonnées organisées par d'autres clubs de la région, tarif réduit pour les licenciés
- Participer à des séjours ou voyages itinérants organisés par le club
- Découvrir de nouveaux parcours adaptés au niveau de chacun...

Toutes les infos sur le site: cyclo-seyssins.e-monsite.com

Le dessous des masques

CAMERA CLUB DAUPHINOIS



À vos masques, prêts, souriez !

Cet accessoire fait aujourd'hui partie de notre quotidien. Il est obligatoire dans tous les lieux publics fermés. Alors pourquoi ne pas en faire tout un cinéma ! Des films cultes à base de masques, il y en a beaucoup et chacun a en mémoire un passage singulier

qui révèle un héros masqué dans toute sa splendeur. De Zorro à l'homme au masque de fer, ou du concombre masqué à Batman, les personnages portant cet attribut ne manquent pas. Quant au dessous des masques, c'est sur ce thème que nous allons démarrer cette rentrée en démasquant des scénarios originaux, inventifs et humoristiques.

Venez nous rencontrer au forum des associations le samedi 5 septembre prochain, nous vous dévoilerons notre programme face à l'objectif des caméras masquées.



Les prochaines activités du club

SEYSSINS SKI DE FOND

Les membres du bureau de Seyssins ski de fond vous invitent à venir les retrouver au forum des associations de Seyssins, qui aura lieu le samedi 5 septembre après-midi, sauf annulation de dernière minute.

C'est avec plaisir qu'ils y accueilleront les adhérents de la saison 2020, mais aussi tous les futurs adhérents, pour les renseigner sur les activités du club pour la saison 2021, à savoir : 10 sorties en car, le dimanche de janvier à mars pour pratiquer ski de fond et raquettes. Un programme détaillé leur sera remis, mais pas d'inscription lors du forum.

Les inscriptions définitives seront enregistrées, le mardi 1^{er} décembre, de 14h à 18h (pour les anciens et nouveaux adhérents), dans la salle Anne-Marie, de la MDA. Plusieurs pôles d'enregistrement seront mis en place, afin d'éviter tout encombrement, et de respecter les distances. Le port du masque sera exigé, si le virus n'a pas disparu.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous adresser un mail à seyssins.skidefond@gmail.com. Notre secrétaire Nicole Mistral, se tient à votre disposition et vous recontactera.

Nous rappelons aux adhérents 2020 que notre assemblée générale a été reportée, et qu'elle se tiendra le vendredi 6 novembre de 18h30 à 21h30 à la ferme Heurard, un lieu plus approprié pour respecter les mesures barrières. Elle se terminera par le partage amical d'un apéritif dînatoire, occasion de découvrir les talents de nos adhérents. Les boissons seront fournies par le club.

À bientôt donc !

C'est la reprise

CLUB MOUCHEROTTE

Après ce long confinement, les activités reprendront avec les gestes barrières d'actualité :

- ▶ vendredi 28 août, à 13h30 à la salle Simone-Veil (port du masque obligatoire)
- ▶ lundi 14 septembre à 14h pour la gym « entretien seniors » (renseignements au 04 76 96 14 76)

Pour une rentrée sportive

GYM SPORTS CO

Tous les mardis de 20h à 22h, dans la grande salle du gymnase Yves-Brouzet, nous vous proposons de pratiquer une activité sportive de loisir en conjuguant efforts, détente et convivialité.

Se succèdent, orchestrées par une professeure BE et en musique, 1 heure de gym tonique, cardio, musculation, ateliers et étirements et 1 heure de sport collectif alternant chaque mois (futsal, hand, volley, bad, frisbee).

Nous vous accueillons, toutes et tous, majeurs, dès la reprise au gymnase le mardi 1^{er} septembre (date à confirmer selon les contraintes sanitaires), et sur notre stand au forum le samedi 5 septembre.

Tarif : cotisation annuelle de 60 euros (40 euros pour les autres membres de la même famille).

Certificat médical obligatoire datant de moins de 3 mois et spécifique à notre activité pour les nouveaux (avec auto-questionnaire QS sport cerfa 15699 pour les anciens).

Plus d'infos : GYM SPORTS CO SEYSSINS

Les rendez-vous à venir

SOU DES ECOLES

L'association du Sou des écoles de Seyssins organise quelques événements dont les bénéfices sont reversés aux écoles maternelles et élémentaires pour financer des activités culturelles, sportives...

Dès la rentrée scolaire, vous pourrez adhérer au Sou en ligne.

Deux commandes groupées de chocolats pour Noël et Pâques sont au programme.

Le loto est aussi au programme, le 23 janvier 2021.

Avant cela, rendez-vous en novembre pour l'assemblée générale, où vous pourrez rejoindre le bureau.

i sou.ecoles.seyssins.free.fr
Facebook :
Sou des Ecoles de Seyssins

Bonne rentrée à tous

Prochaine AG

SEYSSINS ACCUEIL

Comme beaucoup d'associations, Seyssins Accueil, avec beaucoup de regrets, a été obligé d'annuler ses voyages et manifestations pendant le confinement.

Si tout se passe bien d'ici là, l'assemblée générale est prévue mardi 22 septembre à 17h à la ferme Heurard avec bien entendu les gestes barrières que sont le port du masque et le lavage de mains.

L'association sera également présente au forum des associations le 5 septembre.

FOIRE AUX GRENIERS

Sous réserves et selon les conditions sanitaires en vigueur à ce moment-là, la « **Foire aux greniers** » se tiendrait le dimanche 8 novembre 2020, de 8h15 à 17h au Prisme.

Les inscriptions commenceront le 1^{er} septembre au 04 76 96 14 76 (laisser message si absente) aux heures de bureau ou par mail à seyssins.accueil@orange.fr. En cas d'annulation de l'événement, les chèques d'inscription seront rendus.



SEYS'ARTS

L'association de peinture Seys'Arts a clôturé sa saison dans la bonne humeur avec un week end à Orpierre. Après une période de confinement qui nous a bien freinés dans nos activités, ce fut l'occasion de se retrouver pour peindre, découvrir la région et partager de bons moments, en gardant nos distances au mieux.

La rentrée se prépare avec beaucoup de sérieux quant aux conditions d'accueil qui seront mises en place pour les adhérents et les professeurs. Nous serons très vigilants pour le respect des règles sanitaires actuelles.

Il reste des places dans la plupart des cours, ceci dans toutes les disciplines, dessin, aquarelle, huile acrylique. Les stages du dimanche qui ont lieu 4 fois dans l'année sont également accessibles à tous.

Vous retrouvez toutes les informations, calendrier, noms des professeurs dans chaque cours, modalités d'inscriptions, sur notre site seysarts.fr. De plus, nous serons présents au forum des associations le samedi 5 septembre, dans notre salle de peinture de l'espace Victor-Schoelcher pour vous présenter nos activités et vous permettre de vous inscrire.



LEJS

+ D'infos : lejs.fr - 04 76 96 70 31

Pôle jeunesse

Le pôle jeunesse pour les collégiens sera également ouvert à partir du lundi 31 août.

Rappel des horaires du pôle jeunesse :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h et le mercredi de 14h à 18h (en fonction de l'évolution de la crise sanitaire).

Périscolaire

L'accueil des enfants reprend le mardi 2 septembre.

Accueil de loisirs du mercredi

À partir du mercredi 3 septembre.

3/5 ans, à l'école maternelle Blanche-Rochas par le portail de la cour.

6/11 ans, à l'école élémentaire Blanche-Rochas par le portail de la cour.

Pour les mercredis septembre-octobre

> Thématique 3/5 ans

Accueil de loisirs mercredi 3/5 ans : La rentrée des petits gaulois. Le druide Panoramix va apprendre aux enfants le secret de la potion magique... Nous vous attendons nombreux !

> Thématique 6/11 ans : Les gaulois à Seyssins. Quand Asterix, Obélix et tous leurs amis arrivent à Seyssins, ça déménage à l'accueil de Loisirs !



SEYSSINS 2020

Nouveau mandat, nouvelles marges, nouvelles méthodes

Le dernier conseil municipal a permis de pointer une situation budgétaire en nette amélioration et une capacité de financement qui progresse positivement. Ce constat est le fruit du travail réalisé durant tout le mandat passé à réaliser des économies importantes de fonctionnement et à solder un certain nombre de dossiers « toxiques ». Voilà qui augure de nouvelles marges de manœuvre saluables pour la commune.

Le dernier conseil municipal a été aussi l'occasion de désigner les représentants de Seyssins dans les différents organismes et institutions de premier plan : Parc du Vercors, Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), Syndicat Intercommunal de la rive gauche du Drac... Pour la première fois de son Histoire, une équipe majoritaire à Seyssins a proposé d'associer l'opposition municipale à ce travail. Ainsi, deux postes sur les trois pour représenter Seyssins au sein de la société publique des eaux de Grenoble (SPL) des Eaux de Grenoble Alpes. C'est une première en matière de participation à Seyssins. Et sur un sujet stratégique, la gestion de l'eau. Preuve que nous voulons avancer loin des postures dogmatiques et des étiquettes politiques.

Lors du dernier conseil municipal, enfin, nous avons proposé une mesure en faveur du monde économique. Nous avons voté un abattement de 15% de la taxe locale sur les enseignes et les publicités extérieures (TLPE), pour l'année 2020, en faveur des entreprises et des commerces locaux. Ce geste fait suite au petit coup de pouce financier en direction des familles (-15% sur la facturation des repas de restauration scolaire servis du 18 mai au 3 juillet). Ce soutien nous a paru naturel, pour répondre, à notre niveau, aux conséquences de la crise du Covid-19.

Sans attendre et conformément à ses promesses, l'équipe municipale s'engage à défendre solidarité, emploi, qualité de vie et attractivité de notre belle commune.

À très vite de vous rencontrer.

**La majorité municipale
autour de Fabrice Hugelé**

INVENTONS COLLECTIVEMENT DEMAIN

C'est bientôt la rentrée scolaire avec de nombreux chantiers pour les écoles. Il est important que chaque enfant, de quelque quartier qu'il soit, puisse trouver de bonnes conditions de travail, d'hygiène, d'accessibilité et de détente.

La question de la restauration collective sera un enjeu majeur dès Septembre puisque la commune devra s'engager sur un nouveau marché d'ici quelques mois. Un groupe de travail a été créé début

Juillet. Nous y étions présents et sommes prêts à relever le défi.

C'est la rentrée économique, sociale et sanitaire : les problèmes liés au COVID 19 et à la canicule nécessiteront de redoubler d'attention pour tous les seyssinois-es touchés par leurs conséquences.

Cette rentrée voit la commune très impactée par les travaux du Rondeau et de l'A480. Il va falloir

faire preuve de beaucoup d'imagination pour se déplacer ! Un groupe de travail sur les mobilités

douces vient d'être créé par la mairie, avec appel à candidature de Seyssinois-es. Nous saluons cette initiative et nous nous investirons dans ce projet.

Toutefois, nous avons quelques doutes sur la façon d'écouter, de partager et de rendre compte du maire qui a fait preuve d'un comportement indigne vis-à-vis du groupe ICD aux deux derniers

conseils municipaux alliant attaques personnelles, ironie voire même autoritarisme déplacé.

Comment ne pas douter de son souci réel de prendre en compte les propositions des groupes de travail ?

C'est la rentrée sportive et culturelle : SEYSSINS possède une grande richesse associative et propose un choix d'activités très varié. Venez au forum de la vie associative et surprenez vous !

Les élus du groupe ICD y seront présents ainsi que leurs sympathisants pour échanger et représenter tous les Seyssinois-es dans les projets programmés pour cette rentrée.

**Le groupe ICD : Catherine Brette,
Eric Grasset, Isabelle Bœuf, François
Gilbert, Laurence Algudo.**

**Pour nous suivre : Pour Seyssins,
Inventons Collectivement Demain :
<https://www.icd-seyssins.fr/>**

SEYSSINS ENSEMBLE

Seyssins Ensemble vous souhaite une bonne rentrée, que vous repreniez la vie associative, le travail, le chemin de l'école, du collège, du lycée ou de l'université.

Prenez soin de vous et des autres car... le Covid est toujours là !

**Anne-Marie Malandrino et
Bernard Lucotte
seyssins.ensemble@gmail.com**



SEPTEMBRE

FORUM DE LA VIE ASSOCIATIVE

Samedi 5 | de 12h à 17h

Le Prisme

Espace Victor-Schœlcher

- Buvette de l'UAS à partir de 12h

- Concert du groupe Askatan à 12h15

TOUR DE FRANCE

Mardi 15 | entre 15h et 17h

Passage des coureurs avenue de Claix et rue de la Lune et route de St-Nizier

THÉÂTRE D'IMPRO

Samedi 19 | 20h30

Espace Victor-Schœlcher

« **La rentrée du Tigre** » - Par la troupe d'improvisation Le Tigre

Participation libre sur réservation

Infos et résa. : tigre-impro.fr

L'HEURE DU THÉ AU PAYS DES VERMEILLES

Judi 24 | 15h

Bibliothèque municipale Lucie-Aubrac

Moment convivial entre seniors pour discuter et choisir de nouvelles lectures.

Inscriptions à la bibliothèque au

04 76 21 48 47 ou au CCAS au

04 76 96 03 25

MUSIQUE



Judi 24 | 20h30

L'ilyade - Seyssinet-Pariset

« **Rêve Général** » - The Big Ukulélé

Syndicate

Participation libre sur réservation

Infos et résa. : 04 76 21 17 57

LES BÉBÉS BOUQUINET

Samedi 26 | 10h

Centre culturel Montrigaud

Histoires animées, comptines et jeux de doigts pour les 0-5 ans.

Entrée libre

Inscription obligatoire au 04 76 21 48 47

bibliotheque.lucie.aubrac@

mairie-seyssins.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 28 | 20h

Le Prisme

Séance publique

OCTOBRE

VENTE DE LIVRES

Samedi 3 | 10h-12h

Bibliothèque municipale Lucie-Aubrac

Vente de livres déclassés à tout petits prix

Entrée libre

Infos : 04 76 21 48 47

bibliotheque.lucie.aubrac@mairie-seyssins.fr

CINE THÉÂTRE



Samedi 3 | 16h30

Espace Victor-Schœlcher

« **Le cirque des étoiles** » - Compagnie

Comme une étincelle

A partir de 3 ans.

Participation libre sur réservation

Infos et résa. : 04 76 21 17 57

CONFÉRENCE

Mardi 6 | 14h

Salle Marius Roche - Le Patio

« **Être acteur de son cœur** »

Entrée libre

Sur inscription au 04 76 96 03 25

CIRQUE

Mardi 6 | 19h30



L'ilyade - Seyssinet-Pariset

« **Nawak** » - Compagnie El Nucleo

A partir de 6 ans.

Tarifs : de 9 à 16 €

Infos et résa. : 04 76 21 17 57

EXPOSITION



Du 8 au 18 |

Vernissage le vendredi 9 à 18h

Centre culturel Montrigaud

Mikel Girard & SBands Créations -

Peintures et sculptures

Entrée libre

+ d'infos : seyssins.fr

THÉÂTRE

Samedi 10 | 15h et 17h

Espace Victor-Schœlcher

« **Un drôle de voyage** » - Par la

compagnie Hymne aux sens

Tarifs : de 6 à 8 €

Infos et résa. :

hymneauxsens@gmail.com

PROJECTION



Mardi 13 | 15h et 20h30

Espace Victor-Schœlcher

« **La Nouvelle-Zélande : L'île du Nord**

ou l'île fumante » - Par le Caméra Club

Dauphinois - Dans le cadre des mardis de la connaissance.

Tarif : 5 €

Infos et résa. : 04 76 21 40 53 -

ccdauphinois.fr

MUSIQUE CLASSIQUE





Jeudi 15 | 20h30

Église Saint-Martin

« **Les Convivences Sonores** » - Avec

Elodie Reibaud et Odile Renault

Tarifs : de 9 à 16 €

Infos et résa. : 04 76 21 17 57

L'HEURE DU THÉ AU PAYS DES VERMEILLES

Jeudi 22 | 15h

Bibliothèque municipale Lucie-Aubrac

Moment convivial entre seniors pour

discuter et choisir de nouvelles lectures.

Inscriptions à la bibliothèque au

04 76 21 48 47 ou au CCAS au

04 76 96 03 25

THÉÂTRE D'IMPRO



Vendredi 30 | 20h30

Espace Victor-Schœlcher

« **Hallowin'pro !** » - Par la

troupe d'improvisation Le

Tigre avec Impro&Co

Participation libre sur réservation

Infos et résa. : tigre-impro.fr

Halloween à Seyssins

SOIRÉE HALLOWEEN

Samedi 31 | 18h30

Espace Victor-Schœlcher

18h30 : histoires à faire frissonner

19h : projection du film

« Une vie de chat »

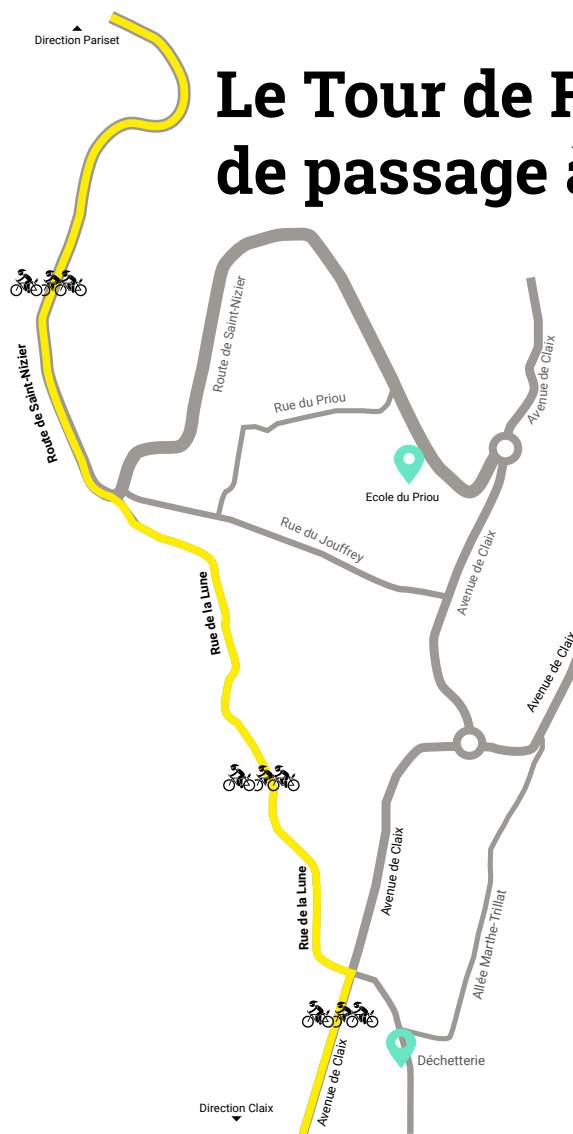
Entrée libre

Inscription obligatoire au 04 76 21 48 47

bibliotheque.lucie.aubrac@

mairie-seyssins.fr

Halloween à Seyssins



Le Tour de France de passage à Seyssins

À l'occasion de la 16^e étape du Tour de France, reliant La Tour-du-Pin à Villard-de-Lans (164 km), les coureurs emprunteront, le mardi 15 septembre, l'avenue de Claix, la rue de la Lune et la route de Saint-Nizier avant de poursuivre en direction de Pariset.

Avis aux amoureux de la petite reine !

Les horaires de passage :

- caravane publicitaire à partir de 15h
- passage des coureurs de 16h15 à 17h

Vos conditions de circulation :

- les routes seront fermées à la circulation à partir de 14h, pour une réouverture progressive à partir de 17h30
- le stationnement sera interdit sur les bas-côtés de la route

N.B. : le lendemain, le mercredi 16 septembre, la 17^e étape partira de Grenoble pour rejoindre Méribel Col de la Loze (170 km).

1 letour.fr



LES RENCONTRES SPORTIVES

GOLF // Du 18 au 20 septembre – 17^e trophée de la ville (initiations gratuites du 4 septembre au 14 octobre) // Golf Blue Green Seyssins

Forum des associations

Le Prisme
Espace
V.-Schœlcher

5 sept.

12h-17h

12h - Buvette de l'UAS

12h15 - Concert du groupe Askatan
en plein air



UAS
Seyssins

VILLE DE SEYSSINS